

ITINERAIRES DU PATRIMOINE

Les îles du Salut

Guyane



Les îles du Salut

Les îles avant le bagne :

Situées face aux côtes de la Guyane française, à 13 km au large de Kourou, les îles du Salut, au nombre de trois, totalisent une superficie de 62 hectares : 28 pour la plus grande, l'île Royale, 20 pour l'île Saint-Joseph et 14 pour l'île du Diable.

Cette carte
du début du XIX^e siècle
figure un lieu désert, à la
végétation très clairsemée.
CAOM.



Visibles depuis le continent, les îles du Salut ont nécessairement attiré les populations amérindiennes du littoral. Les sources imprimées du XVIII^e siècle (Barrère, en 1743, notamment) mentionnent d'ailleurs la présence d'Indiens sur les îles. Ils y viennent pêcher ou y cherchent refuge. En 1883, J. Crevaux y découvre des polissoirs, dont, malheureusement, il ne précise pas la localisation.

Au cours du XX^e siècle, de nombreux vestiges d'une occupation amérindienne ont été découverts : des tessons de poteries à décor d'incisions au-dessus de l'anse Legoff ; plus de 200 polissoirs, dont la plupart se présentent sous la forme de rayures longues et étroites, sur



Polissoir portatif découvert à Saint-Joseph.



Cette roche gravée figurant une tête humaine dans le style caraïbe, découverte récemment pointe Marie-Galante, île Saint-Joseph, est le seul exemple de gravure de ce type connu en Guyane.

la côte nord de l'île Royale ; plusieurs roches gravées où l'on peut observer des figures anthropomorphes et zoomorphes à Saint-Joseph. Ces pétroglyphes, qui dénotent l'emploi de différentes techniques de gravure, ont dû être réalisés à diverses périodes d'occupation des îles.

L'ensemble de ces vestiges atteste l'intérêt des populations amérindiennes du littoral guyanais pour les îles du Salut et leur occupation bien avant l'arrivée des Européens sur les lieux.

Au XVI^e siècle, de nombreux explorateurs attirés par le mythe de l'Eldorado, de sa capitale Manoa et de son lac Parimé, voyagèrent à travers le continent



sud-américain. Leurs récits ne mentionnent cependant pas les îles. Il est difficile de savoir qui les a réellement «découvertes» (au sens des «grandes découvertes» européennes). Les Espagnols furent sans doute les premiers à les atteindre. Elles furent alors surnommées «îlets au Diable» ou «îles du Diable» ou «îles du Triangle».

Jusqu'aux premières décennies du XVII^e siècle, l'exploration de la Guyane se fit par l'intérieur, à la recherche du fabuleux empire de l'Eldorado. Aux Espagnols succédèrent les Anglais. Le corsaire Walter Raleigh, après quatre voyages d'exploration dont il revint bredouille, publia en 1595 un ouvrage intitulé *La découverte en 1595 du vaste, riche et bel empire de Guyane avec le récit de la grande ville dorée de Manoa*, qui agit comme un enchantement sur ceux qui le lurent. Henri IV envoya alors deux expéditions, dans l'espoir de bénéficier de ces prétendus trésors, à l'instar du monarque espagnol à qui profitaient les richesses bien réelles du Pérou. Elles n'apportèrent pas les résultats escomptés.

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, la recherche de l'or fit place à des tentatives de colonisation agricole. De nombreuses «habitations», où travaillaient les esclaves arrachés à l'Afrique, furent créées dans l'île de Cayenne, mais n'atteignirent jamais la prospérité antillaise. Toutes les grandes puissances européennes continuèrent pourtant à s'affronter pour occuper ces terres qui revinrent finalement à la couronne de France.

Dans les récits du XVII^e siècle, les «îles du Diable» ne sont encore évoquées que pour la dangerosité de leurs eaux. Témoin le *Journal d'un voyage de traite en Guinée, à Cayenne et aux Antilles* rédigé par Jean Barbot, en 1678-1679 : «nous fusmes encor assés heureux pour passer trois lieues au vent des illes du Diable, qui sont trois en nombre, proches les unes des autres et de la grandeur de l'ille d'Ais mais plus hautes. Je dis assés heureux parce qu'on dit qu'il y a une grande pointe de caye, de près de deux lieues, qui court à l'est nord-est et

Cette gravure représenterait un mythe commun à différents peuples amazoniens, celui des jumeaux siamois. Pointe Marie-Galante, île Saint-Joseph.

que, passant à vollevent de l'Enfant perdu, l'on a bien de la peine à les parer, et c'est à cause de cela qu'elles sont appelées illes au Diable. On ne peut passer deux heures de plus mauvais tems que nous fismes pour lors et j'en fais juge ceux qui entendront cecy».

Malgré l'absence d'or et les piètres résultats de la colonisation agricole, au XVIII^e siècle la Guyane suscitait encore bien des rêves. On la décrivait alors comme une terre des plus fertiles, qui ne demandait qu'à se laisser cultiver. Ainsi, un rapport établi en 1715 sur les «cultures qui se peuvent établir dans la Guiane» présente toute une liste de plantes susceptibles d'y être élevées en insistant sur celles «que tout homme seul peut cultiver», tel que rocou, tabac, vanille, coton ou gingembre.

En 1763, la France venait de perdre la guerre de Sept Ans contre l'Angleterre, à qui elle avait dû céder ses possessions en Inde et au Canada et quelques îles des Antilles. Le duc de Choiseul, secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Marine, songeait à la revanche : si l'Angleterre était souveraine en Amérique du Nord, la France pouvait et devait devenir une grande puissance en Amérique du Sud. Pour cela, il fallait organiser une colonie bien mise en valeur et bien peuplée. Il lança une grande entreprise coloniale connue sous le nom d'«expédition de Kourou»

Le premier navire de l'expédition, *La Ferme*, parvint en Guyane, ayant à son bord plus de 400 personnes. Il fut presque immédiatement suivi par *La Garonne* et *La Légère*, tout aussi chargées. Le port de Cayenne étant saturé, on les fit relâcher aux îles du Salut. L'intendant Thibault de Chanvalon s'enthousiasma alors pour les «commodité et utilité du port des îles du Salut» et décida de faire des îles une étape préliminaire pour les nouveaux colons. Mais ceux-ci arrivaient en si grand nombre qu'il fallut les débarquer sur la côte sans plus de préparation.

«L'événement le plus inattendu d'un nouveau port établi aux îles du Salut m'a fait naître pour ressource unique l'idée de les placer sur ces îles, en les faisant

défricher, en attendant que nous puissions dégorger ici, et placer dans les terres quelques habitants. A peine cet arrangement a t'il été pris et exécuté, qu'il en est arrivé douze à quatorze cent; ces isles ne sauraient les contenir. Il ne me reste plus maintenant d'autre moyen que de les faire séjourner à bord des vaisseaux qui les portent, jusqu'à ce que nous leur ayons fait place ici ou aux isles du Salut pour les mettre à terre.» Lorsque Chanvalon écrivait ces lignes le 27 mars 1764, il ignorait encore que sept nouveaux navires, avec 1216 passagers à bord, cinglaient vers cette terre promise.

Plan des îles au Diable nommées actuellement îles du Salut, 1764 ? Comme sur d'autres cartes du XVIII^e siècle, l'île Royale, ici dénommée l'île Marchande ou Saint-Joseph, est représentée en deux parties séparées par une sorte d'isthme.

L'impréparation et la cadence à laquelle se succédèrent les convois se révélèrent très vite catastrophiques. Le grand projet de colonisation tourna au désastre. Les immigrants arrivaient à flots continus;



l'approvisionnement ne suivait pas ; la faim et les fièvres emportèrent des milliers de colons.

En 1765, on mit fin à l'expérience et on fit les comptes, ceux des morts et ceux des survivants, en distinguant deux catégories : les « inutiles à la colonie », qu'il fallait renvoyer, et les une ou deux centaines qui pouvaient encore avoir un avenir sur place. Dans l'attente de leur rapatriement, les survivants furent alors regroupés sur les îles du Salut, qui y gagnèrent leur réputation de salubrité et définitivement leur nouvelle appellation.

Celle-ci avait tout d'abord été suggérée par Thibault de Chanvalon lui-même : « Ces îlets ont porté jusqu'ici le nom d'islets au Diable : ce nom ne servoit qu'à entretenir l'espèce d'effroi qu'on en avoit, et aux méchants esprits à s'en servir pour appuyer les mauvais propos qu'ils en tenoient. Je dis à mon retour qu'ils n'étoient plus *aux diables*, depuis que nous en avions pris possession, et que comme il falloit les baptiser, et qu'ils étoient *le salut* de la colonie, on pouvoit avec plus de raison les nommer les *islets du Salut*. Ce nom a pris en effet, et leur a resté. »

La Guyane, terre de bagne :

Après le terrible échec de l'expédition de Choiseul, la Guyane, de pays mythique susceptible de receler des trésors, devint une terre maudite. Aussi l'idée d'en faire une terre de répression germa-t-elle peu à peu.

Les bagnes coloniaux français se sont inspirés de l'expérience anglaise en Australie où, dès 1788, furent ouverts les pénitenciers de Botany Bay et de Sydney Cove. De la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e, les réflexions et les projets sur le thème de la déportation et de la colonisation pénale se mirent à fleurir.

Le Directoire ouvrit la voie en expédiant en Guyane douze déportés politiques, dont Barbé-Marbois, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, le général Pichegru et Ange Pitou, condamnés pour leur opposition au coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). L'année

Les condamnés en cage à bord de « La Martinière », qui assurait le transport des bagnards entre l'île de Ré et la Guyane.

Tableau de Francis Lagrange, vers 1940, musée Franconie.

